

Un organisme de gestion intégrée de l'eau pour six (6) bassins versants **OBAKIR** pour Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup

Par Manon Ouellet
sensibilisation@obakir.qc.ca

Cet organisme nouvellement fondé est issu de la fusion administrative de deux comités de bassins versants qui œuvraient déjà sur le territoire soit le comité de la rivière Fouquette et le comité de la rivière Kamouraska. Cette fusion s'est effectuée par étape avec l'aide, dans un premier temps, d'un comité provisoire chargé principalement de réfléchir sur la structure du futur organisme de zone et de ses règlements généraux. Dans un deuxième temps, un comité transitoire assura l'administration intérimaire du pré-organisme de zone, ayant rassemblé le travail du comité provisoire, et convoqua l'assemblée de fondation de l'Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup pour le 8 décembre 2009. C'est lors de cette assemblée que furent adoptés les règlements généraux et qu'eut lieu la première élection du conseil d'administration d'OBAKIR.

OBAKIR est un des 40 organismes de gestion intégrée de l'eau par bassins versants au Québec, identifiés par le Ministère du Développement durable, de l'environnement et des Parcs (MDDEP). C'est un nouveau découpage du Québec méridionale en 40 zones de gestion intégrée de l'eau par bassins versants, au lieu des 33 organismes prioritaires dont faisait partie les comités de la rivière Fouquette et de la rivière Kamouraska. Certains de ces 33 organismes sont restés identiques, d'autres se sont agrandis ou encore se sont fusionnés. L'annonce de ce redécoupage par le MDDEP eut lieu en mars 2009.

OBAKIR regroupe six rivières du Bas-Saint-Laurent, d'ouest en est, les rivières Saint-Jean, Ouelle, Kamouraska, Fouquette, du Loup et Verte. Ce territoire est d'environ 3000 km² comprenant en tout ou en partie 37 municipalités et 2 territoires non-organisés (TNO). Son conseil d'administration est composé à part égale de représentants des secteurs municipaux, économiques et communautaires.

Cet organisme de bassins versants est une table de concertation réunissant tous les acteurs de l'eau : municipaux, forestiers, agriculteurs, commerciaux, industriels, Première Nation Malécites de Viger, agroalimentaires, environnementaux, récréotouristes, éducateurs, etc. Le mandat principal d'OBAKIR est d'élaborer un plan directeur de l'eau (PDE), c'est-à-dire de faire le portrait et le diagnostic de l'état de la ressource ainsi qu'un plan d'action pour gérer les enjeux majeurs du territoire. Ce travail doit se faire avec la participation de la population. Il y aura donc dans un proche avenir des consultations publiques afin d'entériner les réflexions de la table de concertation et d'orienter les actions à venir.

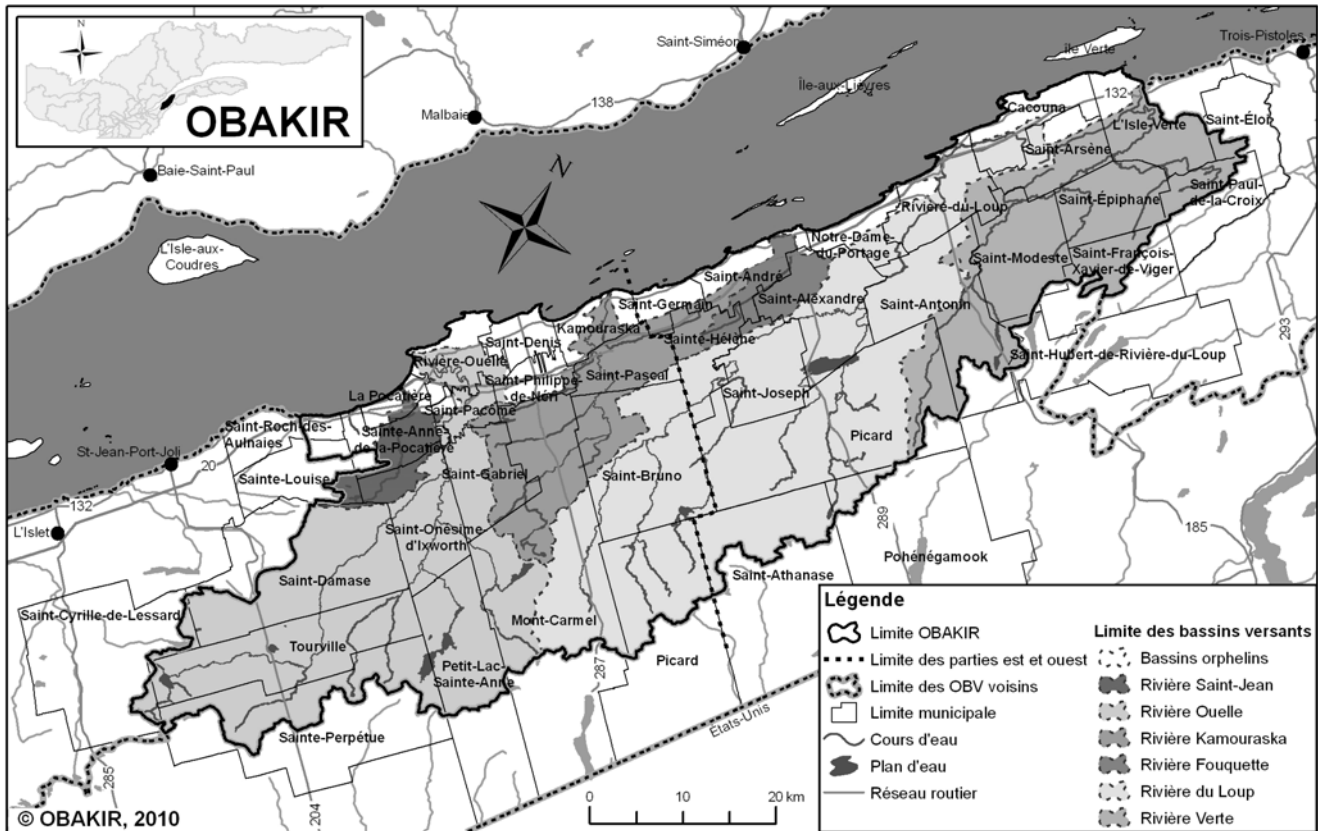


L'assemblée de fondation eut lieu le 8 décembre dernier à la salle communautaire de Kamouraska, en présence de 65 personnes intéressées par la qualité et la gestion de leurs cours d'eau.

Les préoccupations d'OBAKIR sont multiples et la mise en œuvre de son plan d'action demandera différents types de partenariats et d'engagements de la part des usagers de l'eau. On comprendra alors pourquoi l'information, l'éducation et la sensibilisation de toute les strates de la population sera un des grands objectifs d'OBAKIR.

Parmi les préoccupations d'OBAKIR, on retrouve les différents usages de l'eau, les perturbations naturelles ou artificielles des écosystèmes, la qualité de l'eau et du réseau hydrique, la faune et ses habitats, les espèces végétales ou animales menacées ou envahissantes, la prolifération des cyanobactéries, etc.

Dans un proche avenir, OBAKIR encouragera la concertation sur une échelle plus locale, c'est-à-dire au niveau de chacun de ses six bassins versants. La réflexion autour d'une rivière que l'on côtoie, qui fait partie de notre vie, soulève en nous le sentiment d'appartenance qui est sans aucun doute un facteur essentiel pour une meilleure gestion de la ressource eau, comme pour la gestion de toutes les ressources naturelles. Parallèlement à ces réflexions locales s'établira une table de concertation pour la zone côtière, en co-gestion avec le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire. OBAKIR pourra ainsi remplir un autre de ses mandats qui est de participer au *Plan de gestion intégré du Saint-Laurent*. Cette table côtière tiendra compte de plusieurs petits cours d'eau dits orphelins, se jetant dans le fleuve indépendamment des bassins versants des six principales rivières.



Ce nouvel organisme sans but lucratif est maintenant installé à Ville Saint-Pascal, dans la MRC de Kamouraska, en zone centrale de son territoire. Un territoire qui s'étend aussi dans les MRC de L'Islet à l'ouest et de Rivière du Loup à l'est. Les ressources humaines issues des comités de bassins des rivières Fouquette et Kamouraska sont maintenant réunies dans de nouveaux locaux, au deuxième étage de la vieille gare de Saint-Pascal. N'hésitez pas à nous rendre visite au : 536 avenue de la Gare. C.P. 1330 Saint-Pascal (Qc) G0L 3Y0, 418 492-6135.